



AVIS sur les résultats prévisionnels de la campagne agropastorales 2024-2025 et sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

Réunis du 11 au 13 décembre 2024 à Nouakchott, en République Islamique de Mauritanie, les membres du Dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel, ont examiné le déroulement de la campagne agropastorale 2024/2025 et statué sur les productions agricoles prévisionnelles et la situation alimentaire et nutritionnelle. Au terme de leurs travaux, les participants font les constats et recommandations suivants :

1. La campagne agropastorale 2024/2025 a connu un déroulement caractérisé par la pluviométrie à tendance excédentaire dans les pays Sahéliens et normale à déficitaire dans les pays du Golfe de Guinée. Les pluies exceptionnelles ont été enregistrées dans les zones grégariques du criquet Pèlerin des pays de la ligne de front. Toutefois, la campagne a été également marquée par de longues pauses pluviométriques dans les pays du Golfe de Guinée, le Nord du Sénégal et l'extrême Sud-ouest de la Mauritanie. La reprise et l'intensification des pluies à partir des mois de juillet, a permis une évolution des cycles des cultures dans des conditions hydriques satisfaisantes.
2. La situation hydrologique 2024-2025 a été marquée par des écoulements supérieurs à la normale hydrologique 1991-2020. Il a été observé des cas de dépassement des côtes d'alerte rouge dans le haut et le moyen bassin du Niger, le bassin du Sénégal, la Komadougu-Yobé et le haut bassin du Chari. Les débordements des bassins ont causé des inondations fluviales (bassins du Lac-Tchad et du Niger moyen au Mali). Les pluies diluviennes ont également occasionné des graves inondations au Mali, au Niger, au Nigéria, au Sénégal, au Tchad, etc.
3. La situation phytosanitaire a été marquée par des infestations de ravageurs multiples sur les cultures vivrières. Les infestations dues à la chenille légionnaire d'automne ont eu une incidence faible à modérée sur la culture du maïs notamment au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Nigéria, en Sierra Leone et au Tchad. Il a été observé des attaques d'insectes floricoles, de chenilles mineuses (sur le mil) et défoliatrices (sur le niébé et l'arachide), de sautereaux et d'oiseaux granivores sur les céréales dans plusieurs pays. Une recrudescence de certaines maladies fongiques et bactériennes sur les cultures vivrières et de rente dans plusieurs pays a été observée.
4. La situation pastorale dans la bande du Sahel se caractérise par une disponibilité satisfaisante de fourrage et d'eau pour l'abreuvement du bétail. L'état d'embonpoint du bétail est globalement satisfaisant. Les mouvements et les concentrations des animaux sont normaux. Au Sénégal, la situation est relativement déficitaire sur la façade atlantique.

Dans la zone soudanienne, la production fourragère est légèrement inférieure à équivalente à celle de 2023 et à la moyenne des dix dernières années. La situation zoo sanitaire reste globalement stable, quelques foyers de maladies signalés au Niger et au Sénégal ont été maîtrisés par les services vétérinaires. Les conditions d'insécurité et les mesures restrictives de la transhumance frontalières appliquées dans certains pays réduisent considérablement la mobilité des transhumants.

La réunion du PREGEC du mois de décembre a permis de valider les résultats prévisionnels de la campagne agropastorale 2024-2025 et la situation alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

La rencontre est organisée par le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et ses partenaires.

Les inondations ont affecté plus de 5 millions de personnes avec plus d'un millier de décès et engendré d'énormes pertes économiques (destruction des cultures, des animaux et des infrastructures socioéconomiques). Le Niger, Nigeria et le Tchad ont été les pays les plus affectés par les inondations.

5. Les productions céréalières attendues de la campagne 2024/2025 sont estimées à 78,9 millions de tonnes, en hausse de 2% par rapport à la campagne précédente et en hausse de 5 % comparativement à la moyenne des cinq dernières années. Il faut signaler que des baisses sont attendues au Sénégal et au Togo. Les productions de racines et tubercules sont estimées à 275 millions de tonnes, soit une hausse de 5% comparée à la campagne précédente et de 11% par rapport à la moyenne quinquennale. Les cultures de rente pourraient enregistrer des productions en hausse comparée à l'année passée et à la moyenne des cinq dernières années, sauf pour le niébé, le voandzou, le coton et la noix de cajou qui seraient en baisse par rapport à l'année dernière.

Le bilan céréalier prévisionnel de la région accuse un déficit brut de 11,5 millions de tonnes. Ce déficit est composé du riz (8,7 millions de tonnes) et du blé (9 millions de tonnes), mais il pourrait être largement comblé par les importations estimées à environ 19 millions de tonnes. En effet, un excédent net d'environ 7 millions de tonnes se dégage après la prise en compte des intentions d'importation des pays.

6. Les marchés agricoles demeurent bien approvisionnés en denrées locales et en produits importés en faveur des récoltes en cours. Les flux transfrontaliers et le fonctionnement des marchés agricoles et à bétail sont fortement perturbés dans les zones affectées par l'insécurité civile dans le bassin du Lac Tchad, le Liptako-Gourma, l'extrême nord de certains pays côtiers, dans plusieurs Etats de l'Est, le Nord-ouest et le centre du Nigeria. Les taux d'inflation sont encore élevés, notamment au Nigeria (34%), au Ghana (23%) et en Sierra Leone (20%). Les fortes demandes nationales et l'inflation maintiennent les prix des produits céréaliers en hausse (de 40 à 50%) en comparaison à la moyenne quinquennale. En raison du coût élevé de la diète, plus de 53% des ménages n'ont pas accès à une alimentation saine et nutritive en particulier dans certains pays.

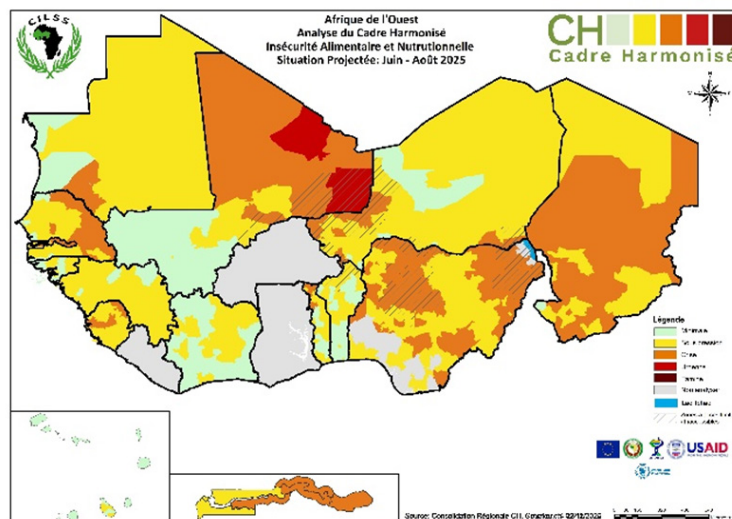
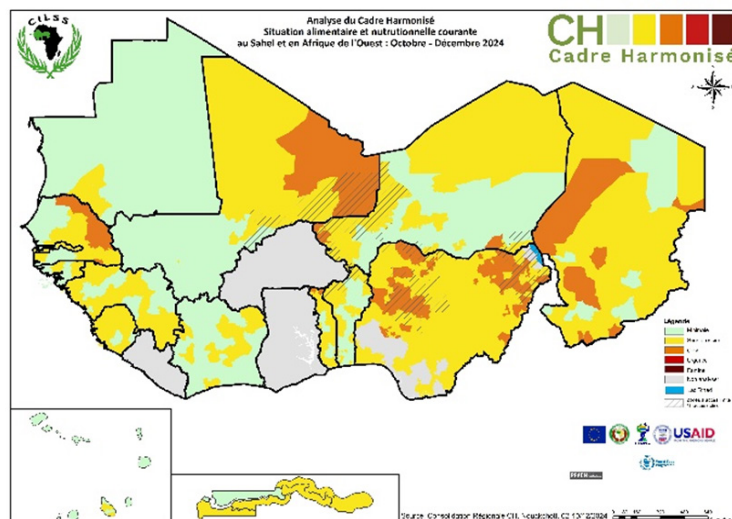
Les prix du bétail demeurent relativement en hausse dans l'ensemble de la région. Les termes de l'échange bétail/céréales sont en détérioration et globalement défavorables pour les éleveurs en raison des prix élevés de céréales par rapport au bétail.

Sur les marchés internationaux, les prix de produits alimentaires sont en hausse à l'exception des prix de céréales, de la viande et du sucre qui sont en baisse. Cette augmentation des prix des produits alimentaires n'est pas favorable pour la région qui continue à dépendre des importations des produits pour combler ses déficits alimentaires.

7. La situation alimentaire et nutritionnelle demeure préoccupante. Les résultats des analyses de vulnérabilité menées dans les pays avec l'outil Cadre Harmonisé, révèlent que 34,7 millions de personnes (dont 25 millions au Nigeria y compris 516 000 déplacés internes) sont en insécurité alimentaire de la phase 3 à 5, durant la période d'octobre à décembre 2024, dans la région Sahel et Afrique de l'Ouest avec plus de 1,3 millions en phase 4 en urgence alimentaire.

L'insécurité alimentaire pourrait atteindre plus de 47,1 millions (dont 33,2 millions au Nigeria) de personnes durant la soudure (juin - août 2025), si des mesures appropriées ne sont pas prises par les Etats et leurs partenaires. A cela, il faut ajouter près de 600 000 personnes déplacées au Tchad. La situation nutritionnelle est marquée par des prévalences très élevées de malnutrition aiguë dans plusieurs pays, en particulier dans le Nord-Ouest et le Nord-Est du Nigeria, les régions du Nord-Est du Mali, le Niger et la bande sahélienne du Tchad. L'accès au régime alimentaire adéquat reste un défi majeur, car un enfant sur cinq n'y parvient pas, ce qui explique les mauvaises conditions de nutrition.

8. La mise en œuvre des réponses en faveur des populations vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle identifiées en 2024, a connu une évolution timide. En effet, Les pays et leurs partenaires ont mobilisé environ 112 milliards en appui aux personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle dans neuf pays du Sahel et de l'Afrique de l'ouest. Cela représente 48% des prévisions.



RECOMMANDATIONS

A l'endroit des Etats :

- mobiliser les ressources financières pour la mise en œuvre des plans nationaux de réponse intégrant les besoins pastoraux ;
- renforcer la veille sur la menace du Criquet pèlerin dans les Pays de la ligne de front ;
- renforcer la prévention et la lutte contre les feux de brousse pour protéger le disponible fourrager sur les pâturages naturels ;
- lever les restrictions commerciales transfrontalières sur la libre circulation des productions agricoles dans la région.

À l'endroit des OIG CILSS, CEDEAO et UEMOA :

- renforcer les instruments régionaux de prévention et de gestion des crises alimentaire, nutritionnelle et pastorale en cohérence avec la réserve régionale de sécurité alimentaire ;

- Conduire le plaidoyer pour convaincre les Etats à lever les restrictions sur la libre circulation des produits agricoles dans la région en conformité avec les engagements communautaires ;
- Renforcer des systèmes d'information sur les Actions Anticipatoires dans la région ;

À l'endroit des partenaires techniques et financiers

- Accompagner les Organisations Inter-Gouvernementales de la région et leurs Etats membres pour mettre en place le système de veille efficace en vue de renforcer l'alerte précoce et la prévention des crises.
- Renforcer la mobilisation des ressources destinées à la réponse et à l'opérationnalisation du nexus Humanitaire-Développement-Paix afin de créer la cohérence et la complémentarité des actions dans les pays.

Fait à Nouakchott, le 13 Décembre 2024

La réunion



Avec l'appui financier de :

